

Compte-rendu du Conseil Municipal du 13 mai 2025

Secrétaire de séance : Lætitia BLANC

Présents : Jean-Jacques DELBERT, Yoann MARCOULY, Christine BOY, Cédric PAGANEL, Michel THEBAUD, Pascal RICHARD, Lætitia BLANC, Sabine DUBREUIL

Absents excusés : Yoann BERGOUNIOUX, Laurence MONESTIER, Michel MESPOULET

Validation du compte-rendu de la réunion du 04 avril 2025 :

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

1- Offre d'achat maison au 174 route du Causse

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le bien immobilier situé au 174 route du Causse, à Sènièrgues acheté au diocèse selon acte notarié du 22 juin 2023 a fait l'objet d'une proposition d'acquisition auprès de Madame Fanny Fajolle.

Considérant que ledit immeuble dépend du domaine privé de la commune,

Considérant que les dépenses indispensables pour remettre cet immeuble en conformité seraient très élevées, et hors de proportion avec les ressources dont la commune dispose.

Considérant la proposition faite par Madame Fanny Fajolle d'acquérir la maison, en état, située au 174 route du Causse, à Sènièrgues au prix de 50 000 euros net vendeur sans conditions suspensives autre que légales,

Le conseil municipal décide :

De promettre de vendre et de vendre la maison d'habitation à restaurer comprenant :

- Deux bâtis en pierre reliés par un espace couvert
- Jardin

Figurant au cadastre

-Section C, numéro 198

- Jardin en cours de bornage sur la parcelle C 192

Au prix de 50 000 euros (cinquante mille euros) net vendeur sans conditions suspensives autres que légales.

Décide de faire réaliser les diagnostics obligatoires,

Missionne l'étude de Maître Serres pour établir tous les actes notariés,

Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente et tous documents utiles au bon aboutissement de la vente dans les conditions prévues au CGCT.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2- Analyse des offres pour l'aménagement du lotissement Salvat-Marouty

Suite à l'appel d'offre réalisé par la commune, nous avons reçu cinq offres qui peuvent se résumer ainsi :

	Permis d'Aménager	Lots de la Forge	Espace Public	Lots du Belvédère	TOTAL HT
Amélie Vidal	8330,00	7497,00	9996,00	7497,00	33320,00
Emilie Graham	8720,00	11360,00	13280,00	11600,00	Erreur de calcul
Atelier Matrice	6250,00	6075,00	9220,00	7200,00	28745,00
Atelier de Paysage	6500,00	3200,00	17600,00	6400,00	33700,00
Burdloff	11250,00	5550,00	22000,00	9900,00	Erreur de calcul

Mme Charmont du SDAIL présentera son analyse des offres le 27 mai à 9h30, les conseillers sont conviés à la mairie à cette occasion.

3-Repas de la commune

Le repas de la commune sera organisé le 22 juin.

Il faudra voir avec Michel Mespoulet si il est possible d'avoir des grillades d'agneaux.

4- Signalisation routière

La commune a validé un devis de Signaux Girod à 445,54 € HT pour l'achat de 2 panneaux de limitation de vitesse à 50km/h, un panneau sens interdit et deux panneaux « sauf engins agricoles ».

5- Tondeuse

La tondeuse est fatiguée, il faudra prochainement prévoir de la remplacer.

Tour de table :

M. le Maire informe qu'il y a eu une fuite d'eau provenant de l'extérieur dans le logement communal, place de l'église. Un devis à 420 € a été validé pour réparer la cause de la fuite (réfection étanchéité mur et crépis)

Il indique également que l'agent communal Nathalie Espinet demande à passer adjoint technique territorial de 1^{ère} classe. Les conseillers ne s'opposent pas à cette demande mais les autres collectivités ne sont pas tenues de prendre la même décision.

Pascal Richard informe l'assemblée que la pyrale du buis fait encore des ravages, il prévoit de traiter prochainement.

Christine Boy informe l'assemblée qu'un essaim d'abeille se trouve à côté de l'église.

M. le Maire indique que la Communauté de commune va louer les locaux du crédit Agricole pour mettre France Service et peut-être un point Tourisme pour l'été. Un projet de panneaux photovoltaïques est en cours sur la Maison de Santé.

La séance est levée à 22h45.